

rapport à la fonction qu'on veut lui attribuer.

Dans les deux cas, la séquence analogique ne peut qu'appartenir à une des trois familles de séquences analogiques mises en évidence. Une séquence analogique incluse dans un fragment de texte déterminé possède donc, corrélativement à son type, une fonction logique déterminée. Une telle fonction est modifiée, niée, voir accentuée et soulignée par certains paramètres de la "situation discursive" prise dans l'acception la plus large de cette expression.

Je dégage de cette "situation discursive" "cinq" paramètres fondamentaux, interdépendants les uns des autres.

- I Le locuteur : L (relation de connaissance avec le savoir qu'il schématise pour le locuté).
- II Le locuté : l (relation de connaissance avec le savoir qu'il appréhende au travers de la schématisation proposée par L).

Considérer L et l c'est avant tout considérer le rapport de "force" les liant.

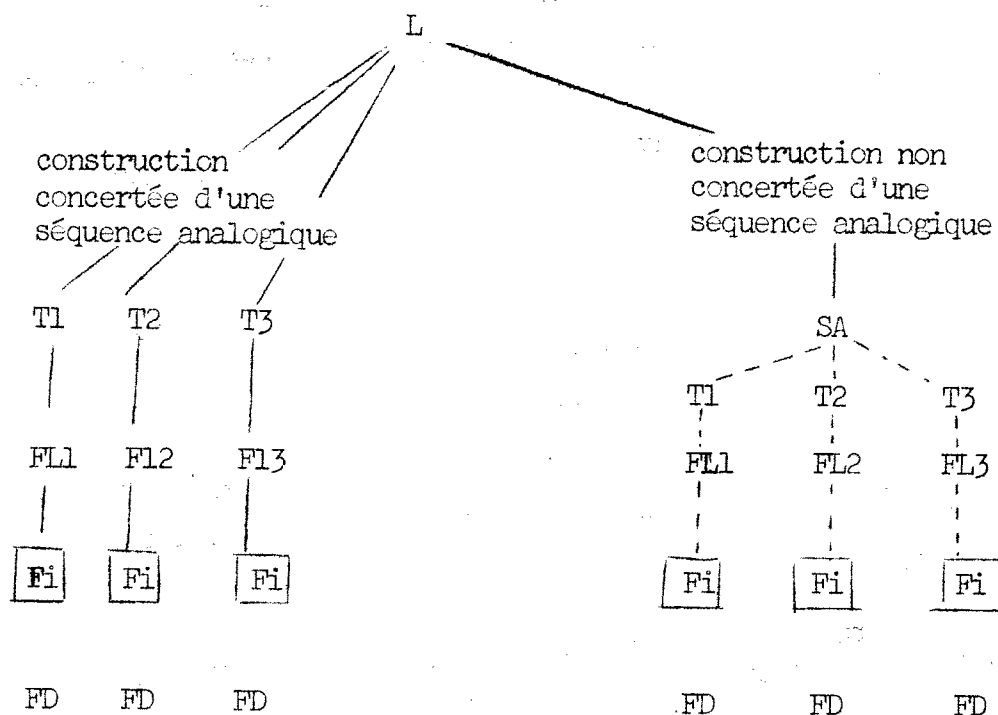
- III La situation d'interlocution : SI
- IV Préconstruit culturel : PC
- V La fonction du fragment de texte auquel se rattache la séquence analogique considérée : F\*

Je me propose d'analyser la fonction d'une séquence analogique au travers d'un "filtre" constitué des paramètres précédemment définis. Ces paramètres ne sont pas à considérer comme des éléments isolés et dont la somme constitue le filtre mais bien plus comme des éléments intimement liés.

J'écris le "filtre"  $F_i$  et le considère comme une fonction complexe de variables  $\{L, l, SI, PC, F^*\}$  :  $F_i(L, l, SI, PC, F^*)$   
Une combinatoire de ces différentes variables devrait permettre de classer avec une relative précision les fonctions d'une séquence analogique; une typologie des fonctions devra être considérée, je ne l'aborderai pas dans cette étude; je pense qu'elle sera constituée de degré de fonction, par exemple:

faiblement explicatif, fortement explicatif, illustratif,....

Ce qui me semble intéressant c'est de penser que ce filtre devrait jouer pour toute analyse des fonctions d'un discours et ne pas s'utiliser seulement dans le cadre de l'analogie.



Fi: filtre

FD : fonction discursive.

Honnêtement, je ne peux pas traiter d'exemples "naturels"; les bases d'une telle analyse sont encore trop sommaires. Je proposerai deux situations discursives "artificielles" et esquisserai une tentative d'analyse de fonction.

Une telle analyse ne peut être actuellement que lacunaire, je la propose cependant car elle me permet de mettre en évidence l'importance de la relation entre certains paramètres (relation locuteur/locuté).

### 3.3 SITUATIONS

#### Situation 1

La situation proposée est en fait un pastiche de conversations entendues se rapportant à un sujet d'ordre politique; l'impression que me laisse de telles conversations me permet de poser quelques bases d'une analyse fonctionnelle possible.

- I : L: M.C. homme politique influent, chef de parti,  
II : l: Auditoire constitué de travailleurs, ouvriers spécialisés,  
centre industriel.  
III : SI: Conférence incluse dans une situation de démarches électo-  
rales  
L: candidat; l: électeurs.  
IV : PC: L: connaissance approfondie des problèmes économiques, ré-  
férences universitaires.  
l: scolarisation primaire.  
V : F\*: fonction explicative, probative. Vouloir expliquer le dan-  
ger d'un gouvernement d'obédience socio-communiste.

Séquence analogique:

Un gouvernement socio-communiste offrirait à notre nation une structure collectiviste, et à l'image de nombreux pays communistes où on assiste à la perte des libertés élémentaires, notre pays connaîtrait les affres d'une situation peu confortable, absence de libéralisme, chaos économique, état policier ...

L'analyse logique de la séquence analogique proposée me permet de la classer comme appartenant au type III, raisonnement analogique par assimilation; sa fonction logique est de type assimilateur. Cette séquence est probablement construite de manière concertée et l'élément assimilateur est voulu. Face à un locuteur de même "force" il est probable que cette séquence ne serait pas proposée en ces termes.

La fonction discursive testée, je l'admets, de manière arbitraire parce que non-scientifique, apparaît être de type explicatif. Je classe cette fonction dans le type assimilateur explicatif. La relation L/l joue un rôle fondamental. Le rôle de L, son poids politique, le rapport au savoir qu'on lui attribue, engendre un phénomène d'absorption qui efface le mécanisme assimilateur, annihile tout élément critique de la part du locuté, à l'avantage du message que le locuteur désire transmettre. Dans ce cas la relation L/l déplace l'argumentation possible de ce qui se dit à ce que "IL l'a dit". Cette séquence discursive peut être refusée mais pour les mêmes raisons; elle n'est pas acceptée au nom de ce qui se dit mais bien plus parce qu' "IL l'a dit".

Situation 2

- I : L : Professeur de mathématiques  
II : l : Elève d'une classe de degré III, section scientifique  
SI : salle de classe, rapport d'autorité  
PC : L : bagage universitaire  
l : acquis classique d'un élève de 14 ans, ville industrielle  
F\* : fonction explicative; mettre en évidence les propriétés de certaines opérations d'un nouvel ensemble arithmétique.

Séquence analogique:

Etude de l'ensemble  $\mathbb{Q}$ .

... . Nous connaissons fort bien les différentes propriétés des opérations de l'ensemble des entiers naturels. A l'image des démarches effectuées lors de l'étude de l'ensemble  $\mathbb{N}$ , nous allons entreprendre une analyse des différentes propriétés de l'opération "addition" dans l'ensemble des rationnels. Dans  $\mathbb{N}$ , l'addition est commutative:  $42+21 = 63 = 21+42$ . Dans  $\mathbb{Q}$  une même démarche nous permet de rendre compte de l'existence de cette propriété ....

L'analyse logique de cette séquence nous permet de la classer dans la famille des raisonnements par analogie. Sa fonction logique est de type explicatif. La construction de cette séquence est concertée. La fonction discursive testée est également explicative. La situation d'interlocution, le rôle reconnu de L, la relation L/l, la fonction F\* renforce le rôle explicatif de cette fonction. Je classe cette fonction dans le type fortement explicatif. Le complexe (L; L/l; SI) joue, dans la situation présentée, un rôle fondamental. La présentation de la matière par L, le rapport au savoir qu'on lui attribue, la situation d'interlocution de type autoritaire engendre une mise en situation telle que ce que dit L ne peut être que nécessairement vrai; de ce fait la fonction explicative d'un discours est particulièrement renforcée. Et ce qui est, à mon avis, particulièrement grave, c'est la rigidité de ce schéma. Dans la pratique courante de mon enseignement il m'est arrivé de proposer un développement totalement faux; malgré l'évidence de l'erreur, le développement mathématique proposé a été accepté!

Dans les deux situations présentées où la relation L/l est particulièrement spécifique, on assiste à un effet d'exclusion d'analyse critique de ce qui se dit, le locuté s'en remet à l'autre au nom de ce qu'il pense que l'autre est investi du savoir.

A l'image de ce qui vient d'être fait, je pense qu'il doit être possible de cataloguer les fonctions discursives en étudiant tous les paramètres du filtre et leurs relations.

Poser les bases d'une analyse fonctionnelle du discours, élaborer une combinatoire des différents constituants du filtre, proposer une batterie de tests me permettant de vérifier les résultats pressentis sont autant d'éléments d'une problématique que je me propose de traiter.

# OBJET, NOTION, CONCEPT ET ANALOGIE

par Marie-Jeanne BOFEL, Neuchâtel

<u>Sommaire</u>	<u>page</u>
PREMIERE PARTIE	
1.1 <u>Raisons d'une première typologie</u>	47
1.11 Critères	47
1.12 Une problématique	49
1.13 Deux hypothèses	54
1.2 <u>Eléments d'une perspective</u>	55
1.21 Vers une analyse logique	55
1.22 L'idée de "logique naturelle"	56
1.23 Genèse de l'intelligence <u>versus</u> formation des savoirs	61
1.24 Le "dispositif analogique"	63
1.25 La "circulation" discursive	70
DEUXIEME PARTIE	
2. <u>De la "qualité" au "dispositif analogique"</u>	76
2.1 Intension//Compréhension/Extension	78
2.2 Objet et "aspects" de l'objet	84
2.3 "Faisceau" et "champ"	93
2.4 Concept et notion	99
2.5 Métaphore - Analogie	106
2.51 Processus métaphoriques	107
2.52 Discours analogiques	117
1. De l'"objet-agglomérat" à l'analogie substantielle	119
2. De la "qualité-agrégat" à l'analogie formelle	125

## Première partie

### 1.1 Raisons d'une première typologie

#### 1.11 Critères

Dans le chapitre qui précède, D. Miéville a montré comment s'est constitué pour nous un premier recueil de textes, ou de fragments de textes, présentant une organisation discursive de type analogique. Le tri s'est fait à l'aide de critères, de surface et intuitifs, qu'on ramènera globalement ici aux deux suivants:

- (1) présence de marques linguistiques de comparaison ("être comme", "ressembler à", ...) ou de tournures méta-linguistiques désignant l'occurrence d'un développement analogique ("nous ferons l'analogie suivante", "par analogie, on dira que", ...etc.)
- (2) en l'absence de marques explicites, mise en correspondance de deux domaines de réalité, de deux référents, sémantiquement distants ("la Terre/la roue", "les ailes d'une mouche/les rames d'un bateau", "le mathématicien/le joueur de whist", "M. Andreotti/un judoka", ...etc.).

Mais le matériel textuel recueilli s'est révélé d'emblée très hétérogène. Premièrement, les jonctions de type "comme" ont des fonctions multiples dont le lien avec ce qui, globalement, relève de la comparaison ou de l'analogie peut être lointain, et pose des problèmes proprement linguistiques (qui peuvent même être diachroniques) ("comme quoi", "considérer comme", "définir comme", "comme nous venons de le voir", etc.). Ces questions sont discutées par A. Licitra dans la troisième partie de ce cahier. Deuxièmement, du point de vue des processus discursifs en jeu, dans une première appréhension intuitive de ce qui peut relever de l'analogie, des formes très différentes se présentent. De ce point de vue, une première typologie s'est pourtant imposée assez rapidement, pour les motifs suivants.

On distinguera, comme le fait Blanché (Le raisonnement, Paris, PUF, 1973, p. 181) et pour les besoins de la cause, deux "moments" dans le déroulement d'un processus analogique.

- (1) Le moment du jugement d'analogie par lequel s'effectue la mise en corrélation de deux domaines, ou référents, distincts et distants. Ce mo-

ment se présente comme l'énoncé d'une "proposition", douée d'une valeur de vérité<sup>1)</sup> -autrement dit donnée avec le statut d'un fait (reproduit par le locuteur), ou d'une thèse (prise en charge par le locuteur). Ce jugement peut prendre, en particulier, la forme explicite d'une comparaison entre objets ("la Terre est comme une roue"), ou entre énoncés ("La fonction du langage est la communication, comme la fonction du coeur est de pomper le sang").

(2) le moment du "raisonnement"<sup>2)</sup> par analogie, qui se marque par une expansion, ou un développement textuel, et suppose l'articulation d'une séquence discursive. Sans préjuger ici de sa forme et des opérations qu'elle met en jeu, (déductives, réductives, inductives, interprétatives, ...etc.) on peut remarquer qu'on a déjà au moins trois types de développements, répondant à des questions différentes, du point de vue de leur insertion dans une structure dialogique<sup>3)</sup> possible.

a) A supposer qu'on admette la vérité d'un jugement d'analogie, on peut s'interroger sur la structure sous-jacente à la comparaison, au nom de laquelle la mise en rapport est possible, en même temps qu'elle permet l'utilisation subséquente de celle-ci. Ce qui revient à demander une explicitation du contenu de la ressemblance. Soit l'exemple suivant:

A: - La fonction du langage est la communication, comme la fonction du coeur est de pomper le sang.

B: - D'accord. Mais pourquoi? Mais comment?<sup>4)</sup>

A: - Dans les deux cas, quelque chose est mis en circulation.

- 
- 1) L'usage du terme "valeur de vérité" dépasse le cadre de la logique bivalente et désigne ce que désigne au sens courant la "Bedeutung" freygénne, l'idée d'une "portée cognitive".
  - 2) Le terme de raisonnement ne peut être pris au sens étroit de l'inférence déductive, mais au sens plus large de stratégie logico-discursive incorporant des démarches qui peuvent être très diverses.
  - 3) Le propre d'une séquence discursive naturelle, par contraste avec le déroulement d'une procédure algorithmique, est qu'elle ne formule pas (dans une métalangue) les règles formelles conditionnant ses étapes, ni les règles\*telles que, une fois celles-ci admises, et une fois admise la 'fidélité' du processus, celui-ci se déroule sans intervention extérieure à lui. \*par lesquelles lui est assignée une interprétation,
  - 4) On verra plus loin que le sens de ces deux questions n'est pas le même.



b) A supposer, de même, qu'on admette la vérité du jugement d'analogie, on peut s'interroger sur des conséquences de la mise en rapport. Ce qui amène à utiliser le jugement comme une prémisse à partir de laquelle des conclusions demandent d'être tirées. Soit, à partir du même exemple:

A: - La fonction du langage est la communication, comme la fonction du coeur est de pomper le sang.

B: - Bon, d'accord. Et alors?

A: - La fonction du coeur conditionne des particularités de sa structure anatomique; on ne peut donc étudier la seconde sans la première.

c) Il peut se trouver, par contre, qu'on n'admette pas la vérité du jugement d'analogie; il peut n'être ni évident, ni plausible. On demandera alors une argumentation, des prémisses susceptibles d'étayer la thèse même de la ressemblance. Soit:

A: - La fonction du langage est la communication, comme la fonction du coeur est de pomper le sang.

B: - Ce n'est pas vrai; cela n'a rien à voir ensemble.

C: - Mais si. Le langage a aussi une inscription organique...etc.

### 1.12 Une problématique

Ces quelques éléments indicatifs permettent de faire les quatre remarques suivantes qui rendent compte de l'ébauche d'une typologie, mais une typologie sur laquelle se dessine déjà la forme d'une problématique qu'il s'agira ensuite de formuler.

1. La présence ou l'absence du moment du "jugement d'analogie" peut servir de critère minimal pour décider de la présence d'un processus analogique.

2. La présence ou l'absence du second moment, celui du "raisonnement par analogie", permet déjà de distinguer deux types de textes. Dans le premier (T1), appelé provisoirement "comparaison" -dans la mesure où il se réduit superficiellement au premier moment- un développement est implicite. Mais nous aimerions insister tout de suite ici sur une question de méthode: il n'est, pour nous, pas question d'analyser un discours implicite comme s'il était explicite (en l'occurrence, donc, en re-construisant le non-dit comme s'il était dit); une de nos hypothèses,



la nécessité d'avoir, ou non, à argumenter dans le texte sub-séquent la valeur de vérité ou d'acceptabilité du jugement d'analogie lui-même. En effet, tout se passe comme si un renversement s'opérait, des deux premiers cas où on accepte comme point de départ (donnée, prémisse) une relation de ressemblance entre deux objets pour en tirer parti, pour opérer un développement (explicitier, conclure), au troisième cas où cette relation est elle-même en question -a donc le statut d'un point d'arrivée (même si l'ordre du texte retourne en quelque sorte l'ordre "logique" de la démarche discursive et se présente sous forme "régressive" (Blanché, Le raisonnement, p. 112 ))-. Dans les deux premiers cas, on développe, par le moyen de sa ressemblance avec un autre, un savoir nouveau sur un objet qui reste différent de celui qui lui est comparé; alors que dans le troisième cas, il s'agit davantage de rendre admissible la ressemblance (ou même l'assimilation des deux objets à une "espèce" commune, qui peut aller jusqu'à l'agglomérat d'une totalité peu différenciée), en se donnant un moyen de les traiter de la même façon. Cette différence peut se voir sur les exemples suivants:

a) A partir de "Les papillons sont comme les éléphants, ils ont une trompe" on peut s'apercevoir que les deux développements <sup>/suivants</sup> ne sont pas équivalents:

- (1) obtenir des informations sur la fonction de la trompe chez les papillons, par comparaison avec celle des éléphants qui sert entre autre à aspirer des liquides, ou
- (2) assimiler le papillon à l'éléphant, du fait qu'ils ont tous les deux une trompe qui sert à aspirer des liquides.

Le premier développement caractérise une séquence de type T2, le second releverait du type T3.

b) De même type que les papillons et les éléphants: "Israël = SS!" au nom de l'impérialisme <sup>1)</sup>.

---

1) J. GABEL, dans La fausse conscience. Paris, Minuit, 1962, p. 78 sq. analyse cet exemple en détail, à la suite de Arieti, en montrant que son mécanisme se ramène à "identifier deux données différentes après dissociation de leurs totalités respectives et scotomisation du résidu non-identifiable en fonction d'un critère privilégié qui hiérarchise de l'extérieur".

- c) Pour argumenter la thèse suivante: la mathématique n'est qu'un jeu "logistique" (un calcul sur des signes), on procède à l'analogie suivante: les mathématiciens, c'est comme les joueurs de whist qui ont la mémoire des cartes tombées (et comme les joueurs d'échec, à un degré supérieur de capacité mémorielle); le schéma (T3) est le même que ci-dessus (au "degré" près, mais qui n'implique pas une différence de nature - nous reviendrons dans une seconde partie sur ce point).
- d) Pour argumenter la thèse: "la théorie behavioriste de l'apprentissage suffit pour rendre compte de l'acquisition des formes de comportement symbolique chez l'homme", on procède à l'analogie suivante: les hommes sont comme les animaux, les procédés par lesquels on fait acquérir aux singes certaines de ces formes réussissent chez les hommes présentant des lésions cérébrales données.

Ces deux derniers exemples nous paraissent illustrer le type T3. Avec toutefois une réserve, d'importance. En effet, les schémas c) et d) sont en réalité, dans les exemples dont nous disposons, la manière selon laquelle est reproduit, dans le contexte d'une réfutation, le discours analogique de quelqu'un dont on n'accepte pas la thèse à laquelle le développement analogique et le jugement de ressemblance qui l'ouvre doit servir d'argument. La première réfutation est due à Poincaré (antilogiciste) et la seconde à Chomsky (anti-behavioriste) - on trouvera les textes originaux dans la <sup>seconde partie</sup> (de ce Cahier<sup>1)</sup>. Ce qui suscite un certain nombre de questions. On peut se demander tout d'abord si ce que nous appelons T3, dont les exemples ci-dessus montrent un trait, existe hors du "scope" d'un argument réfutatif, donc librement, "dans la nature"? Nous croyons en avoir trouvé des exemples et les analyses qu'en propose Cabel, à la suite de I. Meyerson et des travaux de la psychanalyse existentielle, montrent qu'on se trouve en face d'un domaine très vaste. Celui des démarches identificatrices ou assimilantes fonctionnant dans d'autres domaines que celui de la formation du savoir. Où il ne s'agit pas tant de faire connaître du nouveau en l'assimilant à du déjà connu, mais de faire détester (aimer) du nouveau en l'assimilant à du déjà détesté (aimé) (Op.cit., p. 246). Démarches qui entrent dans les activités symboliques décrites par Piaget. Mais leur structure est apparemment plus complexe que celle qu'on trouve reproduite dans une réfutation - à cause de l'intention inévitable - ment caricaturale de celle-ci-, tellement qu'il est souvent difficile de

1) pp. 140, 144

décider clairement entre T2 et T3. Il semble que plusieurs facteurs soient en jeu.

- La réfutation a plus d'une fonction: par exemple, montrer qu'une thèse est d'avance valorisée, donc que, pour la défendre, tous les arguments sont bons, même les mauvais; ou montrer qu'une thèse, même si elle est "testée honnêtement" par un argument analogique, relève en fait d'un état de savoir inférieur à un état de savoir ou donné <sup>/ou</sup> à propos duquel on a de bonnes raisons de penser qu'il peut être développé avec plus de relevance dans une autre direction, avec d'autres présupposés ou d'autres concepts. Or, dans les deux cas, la démarche de la réfutation se ramènera à montrer qu'une assimilation douteuse est effectuée; et qu'elle soit la conclusion d'un argument ou le présupposé d'un développement ne change rien à l'affaire.

- Un T3 peut se donner sous la forme d'un T2; pour trois raisons. La première tient au pluri-fonctionnement des marques de conjonction, elle est donc de surface. On connaît le fonctionnement de en effet, par exemple, qui est/<sup>tantôt</sup> "regressif" (comme car) tantôt "progressif" (comme donc). Que dire alors de et ou de l'absence de marque, lorsqu'il s'agit de décider, de ce qui, dans une séquence, fonctionne comme prémisse et ce qui fonctionne comme conclusion! C'est donc à un autre niveau que le problème doit se poser. Deuxièmement, et ce point est lié à ce qui vient d'être dit dans le paragraphe précédent, une analogie, du point de vue de celui qui la fait, peut être menée "honnêtement et sérieusement" et c'est seulement d'un autre point de vue qu'elle apparaît comme une assimilation abusive. Elle prendra donc, abstraction faite de ses réfutations possibles, la forme T2. Enfin les assimilations, dès qu'elles dépassent le niveau de la formule incantatoire, auto-suffisante, et se développent en une séquence discursive, entrent dans les formes du discours cohérent et continu, formes qui sont du point de vue des possibilités verbales de formulation les mêmes, grammaticalement parlant, que celle du type T2 et ont, dans ce cas et cognitivement parlant, une fonction de masque: en particulier, <sup>celle</sup> de faire passer des "notions" pour des "concepts" (selon la distinction bachelardienne).

4. On peut remarquer enfin qu'à l'échelle d'un texte suffisamment étendu -du format, par exemple d'un article de la revue "Scientific American"-, différentes séquences des types T1, T2, T3 peuvent s'ar-

ticuler. Une séquence "normale", peut en particulier être la suivante ("normale" dans le sens où c'est généralement celle qu'on trouve décrite dans les ouvrages de méthodologie scientifique ou d'épistémologie):

- T1 - "risquer" un jugement d'analogie
- T2 - expliciter le lieu, le moyen, la structure de la comparaison
  - en tirer des conséquences
- T3 - éventuellement revenir sur la première étape pour se demander si la comparaison est seulement "formelle" ou nominale (nous reviendrons sur la signification de ces termes) et à quelles conditions elle pourrait donner lieu à une ressemblance ou même une identité d'espèce ou de nature.

Comme on peut s'en rendre compte, une démarche de type T3 est déjà impliquée au moment T1, globale et implicite. D'autre part, cette démarche peut être elle-même "réfléchie" et critiquée en fin de processus, puis éventuellement ré-élaborée à un autre niveau. Enfin, dans une démarche de type T3 isolée, le moment critique n'apparaît pas.

### 1.13 Deux hypothèses

A partir de ces considérations, nous aimerions formuler les deux hypothèses suivantes, qu'il s'agira ensuite de développer et d'étayer.

- H.I. Le type T3 est, cognitivement parlant, plus primitif que le type T2. Nous entendons par là que le savoir construit sur l'objet "analogué" par le biais de la mise en rapport analogique est plus global, moins analytique, moins critique.
- H.II. D'un autre point de vue, c'est-à-dire de celui de leurs fonctions dans une situation de parole, le type T3 fonctionnera de préférence dans des contextes à dominance polémique ou argumentative - dans des discours où des "pouvoirs" sont en cause - par opposition au type T2, fonctionnant dans des contextes de construction de connaissances - dans des discours où des "savoirs" sont en cause.

En d'autres termes, dans le premier cas, il s'agit plus de justifier (a tergo) une thèse déjà valorisée avant l'intervention de l'argument par analogie, alors que dans le second, il s'agit de tester, en se donnant les moyens de construire son contenu, une thèse dont la valeur est suspendue avant le développement de l'argument. Ceci dans le cas où le processus analogique remplit une fonction heuristique.

## 1.2 Eléments d'une perspective

Mais pour aborder les problèmes posés par notre typologie des discours analogiques et tenter de donner un contenu aux hypothèses ci-dessus, il est nécessaire de définir quelques aspects d'une perspective qui nous servira de cadre dans ce qui suit, et dont il s'agira d'articuler les éléments.

### 1.21 Vers une analyse logique

L'ensemble des textes recueillis suppose le jeu de multiples critères de choix, ce que montre son caractère hétérogène; critères dont certains peuvent être explicités, comme nous l'avons vu, dont d'autres restent implicites et dont on ne peut pas, a priori, décider qu'ils vont s'articuler du point de vue d'une structure théorique qui resterait à construire. Ce qui laisse entendre qu'il est vain de considérer cet échantillon comme un corpus fermé, univoquement significatif d'un point de vue structurel donné. Il s'agit donc pour nous d'un matériel observable à partir duquel des hypothèses structurelles pourront être construites, hypothèses qui peuvent se formuler à partir de perspectives théoriques diverses; il reste donc largement ouvert, c'est-à-dire toujours susceptible d'être reconstruit à la mesure du développement de catégories descriptives. On indiquera par là que notre visée n'est pas l'élaboration d'une "grammaire de textes" susceptible de générer les éléments d'un corpus donné, d'une part et pour la raison qui vient d'être dite. Mais d'autre part, notre objet n'est pas l'analyse des textes en tant que textes, mais l'analyse de propriétés logiques de l'activité discursive. Ce qui n'exclut pas, évidemment, que la question de la relation entre propriétés de l'activité discursive et propriétés du texte cesse de se poser, dans la mesure où nous devons envisager les textes comme support d'un ensemble d'indices de ces propriétés discursives, un matériau sur lequel nous tentons d'observer celles-ci. Mais ce qui suppose que nous postulions l'existence d'une "logique naturelle", dont il s'agira de décrire conceptuellement les constituants, dont nous avons déjà de bonnes raisons de penser qu'elle est une logique de l'objet et que la logique du concept, bien connue grâce aux sémantiques élaborées par les théories logiques modernes, entrera dans son champ comme un mode spécifique de traitement des objets, ce qui veut dire qu'elle s'articulera avec d'autres

modes de traitement des objets.

Nous renverrons ici à J.-B. GRIZE: "Matériaux pour une logique naturelle" Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 29, 1976, et "La logique des opérations concrètes et celle du discours", in Les Sciences sociales avant et après Jean Piaget. Revue Européenne des Sciences Sociales, XIV, 1976, nos 38-39, p. 220-243.

### 1.22 L'idée de "logique naturelle"

Mais une référence à la logique, qu'elle se place au niveau de l'objet de l'analyse (le matériau discursif) ou au niveau de ses catégories d'analyse (la visée d'une théorie logique), pose un certain nombre de problèmes.

Nous en avons esquissé ailleurs quelques aspects dans M.-J. BOREL: "Schématisation discursive et énonciation" Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, no 23, 1975, "Théorie logique et analyse du discours", à paraître dans Studia Philosophica, 1977 et Discours de la logique et logique du discours - essai sur le problème du sujet dans le langage. Thèse à paraître à "l'Age d'Homme".

A cet égard, la position du problème de la logique dans l'oeuvre de Piaget est à même de servir de cadre à notre problématique.

On rappellera tout d'abord les points suivants. L'utilisation du terme de "logique naturelle" suppose une opposition entre la logique élaborée par les logiciens et son objet (le discours conceptuel et ses normes) et les normes qui sont à l'oeuvre dans le discours naturel; mais une opposition qui est plutôt la marque d'une volonté de démarcation. En effet, cette opposition peut donner lieu à des attitudes très différentes qui peuvent aller de la réduction à l'exclusion. Or choisir une perspective qui va dans le sens d'une articulation peut prendre en particulier la forme d'une relation heuristique, dans la mesure où la logique des logiciens est bien connue alors que l'autre est largement problématique. Il y a donc place préalablement pour une réflexion de type épistémologique, d'une part sur les rapports entre la logique et les phénomènes langagiers qu'elle étudie et d'autre part sur les rapports entre la logique et son propre langage, celui où elle s'expose comme théorie. Cette réflexion sera guidée par deux idées directrices qui l'orientent hors des cadres de l'empirisme dominant en philosophie de la logique. La première idée est que la logique est un savoir, qu'elle a donc un objet; on peut se demander alors ce qu'elle objective de celui-ci, comment et pourquoi? La seconde idée est que le langage est un lieu où l'action se signifie